

2024-0058
2025-01-23

Étiquette de base du contenant

FRESCO^{MD} **SOLUTION RÉGULATRICE DE CROISSANCE** **VÉGÉTALE**

Réduit le jaunissement des feuilles et la sénescence des fleurs chez les lys

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF:

gibbérellines A₄ + A₇.....1,8 %
6-benzylaminopurine.....1,8 %

NO. D'HOMOLOGATION 29211 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Fabriqué par:
FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume Uni
www.fine.eu

Distribué par :
N.M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

Contenu net : 500mL à 5L

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Provoque une irritation modérée des yeux. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour plus d'informations sur les mises en garde, l'EPI et les mises en garde environnementales, voir la brochure ci-jointe

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Évitez la contamination des semences, des aliments pour animaux et des denrées alimentaires.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale./territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FRESCO^{MD}

SOLUTION RÉGULATRICE DE CROISSANCE VÉGÉTALE

Réduit le jaunissement des feuilles et la sénescence des fleurs chez les lys

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF:

gibbérellines A₄ + A₇.....1,8 %
6-benzylaminopurine.....1,8 %

**NO. D'HOMOLOGATION 29211 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
S'IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTIQUETTE, COMMUNIQUEZ AVEC LE
DISTRIBUTEUR AVANT D'UTILISER CE PRODUIT**

Fabriqué par:
FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume Uni
www.fine.eu

Distribué par :
N.M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

Contenu net : 500mL à 5L

MISES EN GARDE**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Provoque une irritation modérée des yeux. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Lavez-vous soigneusement avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Retirez et lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Portez un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

Les utilisateurs du produit doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes.

Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Ne contaminez pas les aliments pour animaux ou les denrées alimentaires.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Évitez la contamination des semences, des aliments pour animaux et des denrées alimentaires.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale./territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

N'appliquez jamais ce produit directement sur des habitats aquatiques (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières de prairie, criques, marais, ruisseaux, réservoirs ou zones humides) et sur des habitats estuariens ou marins.

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Peut causer des effets nocifs pour certains arthropodes utiles, y compris les espèces utilisées en sericulture. Éviter d'appliquer le produit lorsque des arthropodes utiles sont présents dans la zone à traiter.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fresco est une solution régulatrice de croissance végétale à utiliser sur les lys de Pâques (*Lilium longiflorum*), les hybrides asiflorum (hybrides LA), les lys asiatiques et les lys orientaux. La solution régulatrice de croissance végétale Fresco retarde préventivement le jaunissement des feuilles et la nécrose des feuilles inférieures lorsqu'elle est appliquée sur les feuilles inférieures. La sénescence des fleurs est retardée lorsqu'elle est appliquée sur les boutons floraux. Le jaunissement des feuilles et la sénescence des fleurs existants ne peuvent pas être corrigés par l'application de la solution régulatrice de croissance végétale Fresco.

MODE D'EMPLOI

À utiliser dans les serres.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange en cuve de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Fine Agrochemicals Ltd au +1-888-474-3463 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Fine Agrochemicals Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) de tous les mélanges en cuve potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standards, afin de confirmer que le mélange en cuve est adapté à une application généralisée.

La solution régulatrice de croissance végétale Fresco doit être appliquée à l'aide d'un équipement de pulvérisation conventionnel en tant que pulvérisation ciblée sur le feuillage uniquement. **Ne laissez pas la pulvérisation couvrir les feuilles immatures, car cela pourrait entraîner une élongation indésirable des tiges.** Évitez une pression de pulvérisation élevée qui pourrait provoquer une brume de pulvérisation et un dépôt sur les feuilles immatures. Une couverture complète de la pulvérisation est nécessaire pour être efficace, car seules les parties de la plante couvertes par la solution de pulvérisation seront

protégées contre le jaunissement et la chlorose des feuilles.

En cas d'application ciblée sur les lys, appliquez une quantité suffisante de solution pour obtenir une application uniforme de 1,9 litre de solution de pulvérisation finie sur 10 m² de surface de banc afin d'assurer une couverture ciblée des feuilles inférieures. N'appliquez pas plus de 15 millilitres de solution de pulvérisation par plante. N'appliquez pas la solution régulatrice de croissance végétale FRESCO à des taux excessifs, sur le sol ou sur le jeune feuillage, car cela pourrait provoquer l'élongation des tiges.

La solution régulatrice de croissance végétale Fresco s'applique de préférence le matin ou en fin d'après-midi / en soirée, lorsque les plantes ne sont pas soumises à un stress de sécheresse.

N'appliquez pas la solution régulatrice de croissance végétale Fresco sur des plantes stressées par un manque d'eau, des parasites ou des désordres nutritionnels.

Ne réutilisez pas la terre des plantes traitées avec la solution régulatrice de croissance végétale Fresco.

Dosages d'application :

À utiliser sur les lys : Lys de Pâques (*Lilium longiflorum*)
les lys hybrides asiflorum (hybrides LA), les lys asiatiques
les lys orientaux

Concentration de la pulvérisation : de 50/50* à
100/100 ppm
de 25/25 à 100/100 ppm

* 50 ppm de gibbérellines A4+A7/50 ppm de 6-benzylaminopurine (6-BA) ingrédients actifs

Appliquez de 50/50 à 100/100 ppm en pulvérisation foliaire sur les plantes entières de lys orientaux, asiatiques et asiflorum (hybride LA) au stade du bourgeon et un jour avant le stockage au froid pour réduire le jaunissement des feuilles et retarder la sénescence des fleurs après la période de stockage au froid. Une seule application suffit.

Appliquez de 25/25 à 100/100 ppm sur les feuilles des lys de Pâques au stade du bourgeon pour réduire le jaunissement des feuilles. Une seule application suffit. **Directement sur les feuilles inférieures. Ne laissez pas la pulvérisation couvrir les feuilles immatures, car cela pourrait entraîner une élongation indésirable des tiges.**

Table de conversion des dosages

Volume total de pulvérisation (litres)	Concentration de la solution de pulvérisation finale		
	25/25 ppm	50/50 ppm*	100/100 ppm
	Millilitres (ml) de solution régulatrice de croissance végétale Fresco requis		
1	1,4	2,8	5,6
2	2,8	5,6	11,2
10	14	28	56
50	70	140	280
100	140	280	560
500	700	1400	2800

* 50 ppm de gibbérellines A4+A7/50 ppm de 6-benzylaminopurine (6-BA) ingrédients actifs

Fresco^{MD} est une marque déposée de Fine Agrochemicals Limited.

www.fine-americas.com